

Technique des désinfections en clientèle

La désinfection se pratique de plus en plus en clientèle ; M. Thénot suppose donc, pour faciliter sa description, la désinfection d'un local, habité par une famille dont un enfant vient d'avoir la diphtérie.

Il faut prendre des mesures préventives et des mesures de désinfection. Les mesures préventives sont les suivantes : dès que la maladie est reconnue, il faut tenir éloignée du malade toute personne qui n'est pas destinée à lui donner ses soins ; ces personnes n'approcheront du malade que revêtues de blouses prises avant d'entrer et qu'elles quitteront en sortant. Les mains et la figure seront lavées lorsqu'on quittera la pièce contaminée. Au lieu de donner au malade, comme on le fait trop souvent, une chambre petite où l'on l'isole, il faut lui donner une pièce vaste, bien ensoleillée, qu'on dépouillera de tous les ornements et meubles, capables d'entraver la désinfection.

Pour désinfecter le linge pendant tout le cours de la maladie, on le laissera séjourner pendant douze heures environ dans un baquet contenant un bon antiseptique, soit un gramme de sublimé corrosif par litre. Ainsi employé au millième, le sublimé n'altère pas le linge, tous les objets que le sublimé attaquerait seront traités par l'acide phénique à 5% ; on désinfectera les vêtements dans une armoire au moyen des vapeurs de formol.

Les mesures de désinfection sont les suivantes : autrefois on employait le soufre qu'on faisait brûler dans une marmite en fonte ; c'est un procédé infidèle et dangereux ; on doit lui substituer une lampe formogène dans laquelle on introduit un nombre suffisant de pastilles de formol ; on y met autant de pastilles de formol qu'il y a de mètres cubes d'air. Lorsque la pièce a un cubage d'air trop considérable, on fait

évaporer à siccité, soit 100 à 150 grammes de formaldéhyde, soit 300 à 400 grammes de formol du commerce à 40%. Il suffira, sur un réchaud, de faire bouillir le formol dans une grande casserole ; si on abandonne le formol en ébullition, il faut placer le récipient qui le contient dans une casserole ou chaudron assez grand, plein de sable ; si le liquide s'enflamme et déborde, il reste ainsi dans le sable sans provoquer d'incendie. De larges vaporisations antiseptiques peuvent compléter l'œuvre du formol, mais à lui seul le formol constitue un agent de désinfection excellent.

L'étuve sera remplacée avantageusement par les précautions suivantes :

1. Tout le linge sera mis douze heures à tremper dans une solution de sublimé au millième avant d'être tordu et envoyé au lavage.

2. Dans toutes les pièces, ébullition durant une heure d'un demi-litre de la solution commerciale de formol de 40%, la chambre étant hermétiquement close.

3. Désinfection des liquides infectés, des vases, des seaux, avec une solution de permanganate au centième, ou bien avec du sulfate de cuivre à 50%.

ASSOCIATION DE MEDECINS

A une réunion de la société Médicale de cette ville, tenue à l'Université Laval, l'on a discuté la question de fonder une association dont tous les médecins canadiens-français de l'Amérique du Nord, seront invités à faire partie. Un comité provisoire a été formé séance tenante, afin de s'entendre à ce sujet avec les confrères de la ville de Québec, et de travailler d'idées à la réalisation du projet. Les médecins dont les noms suivent composent ce comité temporaire : E. P. Lachapelle, Faucher, Hervieux, Harwood, de Grandpré, Boulet, Marrien, Mercier et Lesage. Si ce louable projet réussit, la séance d'inauguration de cette nouvelle association aura lieu au commencement de l'année 1902.